Publié le 13/03/2025

ID: 038-200040657-20250306-2025\_02\_26-BF



REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE L'ISERE

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE

### **DELIBERATION N° 52-25**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le six mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 20 février 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Michel TOSCAN.

#### Présents:

SAVIGNON Joseph LAMOUR Jérôme CHAUD Frédéric **GRAND Florence SERRE Emmanuel GONNORD Franck GRIET Bernard** PERRIN Gilda **BLANC André BONNIER Eric SAURAT Coraline** BATTISTEL Marie-Noëlle KRAMARCZEWSKI Bruno **BARI Nadine** LANEYRIE Jean-Marc LE TRAOU Dominique **BONOMI Jean-Pierre** FAYARD Adeline **TOSCAN Michel PONCET Denis MAUROY Claude DECHAUX Marie-Claire TURC Sylvain BALMET Lucie FAURE Philippe** STUTZ Anne TRAPANI Mary JEANNIN Michel GIRAUD Murielle CHATTARD Arnaud GIACOMETTI Geneviève MAUGIRON Frédéric BRUGNERA Jean-Michel LAURENS Patrick RAVANAT Jean-Luc MAUGIRON Gilbert MENDEZ-DIAZ Philippe GERBI Franck GARNIER Jean-Luc **BARTHELEMI Maryse MASLO Raymond** TAVERNA Philippe **BALME Eric FOGLIA Maxence** ROSSI Angélique JOUBERT Thierry MENDEZ Alain **MORA Serge** 

Absents excusés représentés: SIMONNET Martine (pouvoir à BONNIER Eric), PREVOT Fabienne (pouvoir à TOSCAN Michel), CIOT Xavier (pouvoir à TRAPANI Mary), DURAND Bernard (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), GIRARDOT Frédéric (pouvoir à GIACOMETTI Geneviève), BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à LAURENS Patrick), CURT Jean-Pierre (pouvoir à GIRAUD Murielle).

Nombre de délégués en exercice :

62

Nombre de délégués présents :

48

Nombre de pouvoirs :

80

Nombre de délégués votants :

56

## **OBJET: AFFECTATION DU RESULTAT: BUDGET ANNEXE ECONOMIE-EMPLOI (MATHEYSINE DEVELOPPEMENT)**

Vu, la délibération n° 43-25,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024;

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement;

Constatant les résultats du compte administratif,



# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

## → **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global de fonctionnement cumulé au 31/12/2024	407 891,52€
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	407 891.52 €
Résultat reporté d'investissement (ligne 001)	- 397 879,57 €

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 6 mars 2025

La Présidente, Coraline SAURAT

